



JUSQU'À

4 € REMBOURSÉS

SUR VOTRE FACTURE

Remise 4€/mois pendant 12 mois sur l'option SFR Homesound, pour la souscription simultanée d'une offre Box de SFR et d'un forfait mobile 80Go 4G+ ou forfait 5G



Offre valable du 13/04/2021 au 14/06/2021 inclus

Êtes-vous éligible ? Vous êtes éligible si vous remplissez les conditions ci-dessous

- Vous êtes nouveau client SFR mobile 80 Go 4G+ ou forfait 5G (avec un engagement 12 mois minimum), Box ADSL, THD ou FIBRE (avec un engagement 12 mois minimum) et option SFR Homesound ou Lot de 2 enceintes SFR Homesound

Jusqu'à 4 € remboursés sur facture. Le remboursement sur facture ne pourra intervenir à défaut de paiement ou d'incident de paiement, par le client, de la première facture d'abonnement suivant la participation à l'offre de remboursement, ou en cas de rejet de prélèvement bancaire automatique ou s'il est en situation d'impayés sur l'une de ses lignes ou si la ligne est inactive au moment du remboursement.

Comment profiter de cette offre ?

Connectez-vous sur odr.sfr.fr dans les 60 jours suivant votre achat.

- Sélectionnez l'offre de remboursement concernée
- Saisissez votre identifiant et mot de passe SFR
- Saisissez votre adresse email ainsi que votre numéro de mobile pour être tenu informé de l'avancement de votre dossier
- Pièces justificatives à fournir avec votre demande de remboursement :
 - Joignez une copie des pages de votre première facture mobile SFR avec un forfait 80Go 4G+ ou un forfait 5G
- Validez votre demande

Il ne sera répondu à aucune demande envoyée par courrier

Et après ?

- Vous bénéficierez de votre remboursement par avoir sur votre ou vos prochaines factures dans un délai de 5 semaines à compter de la date de réception de votre demande conforme et sous réserve du règlement intégral de la première facture d'abonnement suivant la participation à l'offre de remboursement.
- Pour suivre votre demande, rendez-vous sur odr.sfr.fr

ODR_MP_SFRHomesound_1304210001

Offre sur demande valable en cas de nouvelle souscription simultanée d'un forfait 80Go 4G+ ou d'un forfait 5G SFR (engagement minimum de 12 mois), d'une offre Box de SFR (engagement de 12 mois minimum) et de l'option SFR Homesound ou Lot de 2 enceintes SFR Homesound entre le 13/04/2021 et le 14/06/2021. Demande à effectuer sur le site sfr.odr.fr. Remise mensuelle de 4€/ mois pendant 12 mois appliquée sur la facture Box SFR après réception du coupon et des pièces justificatives (à transmettre dans les 60 jours suivant la souscription de l'offre Box de SFR) et sous un délai de 5 semaines à compter de la validation de la demande et sous réserve du règlement intégral de la première facture d'abonnement suivant la participation à l'offre de remboursement. En cas de résiliation de l'option SFR Homesound ou Lot de 2 enceintes SFR Homesound ou d'une des deux offres SFR ou de changement d'offre vers une offre SFR incompatible, perte du bénéfice de la remise. Dans la limite d'une seule remise par foyer.

SFR - R.C.S. Paris 343 059 564 - 16 rue du Général Alain de Boissieu, 75015 Paris
SFR FIBRE SAS - R.C.S. Meaux 400 461 950 - 10 rue Albert Einstein, 77420 Champs-sur-Marne
Ref: Coupon